

**Conseil Ouest et Centre Africain
pour la Recherche et le
Développement
Agricoles**



**West and Central African Council for
Agricultural Research and
Development**

Avis de Sollicitation de manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel pour assurer la facilitation de l'atelier de validation du rapport de l'étude sur Analyse des mécanismes de diffusion des technologies améliorées et innovations dans l'espace CEDEAO

AMI N° 009/2010/CW du 23 décembre 2010

Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest, WAAPP/PPAAO
Recrutement d'un consultant individuel pour la facilitation de l'atelier ci-dessus précité

Accord de crédit IDA N° 4886GH-4287 MLI- 4288 SN

1. Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF/WECARD) a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour couvrir le coût de la mise en œuvre du programme Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest, WAAPP/PPAAO. Le CORAF/WECARD a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au recrutement d'un consultant individuel. Ce dernier réalisera la facilitation de l'atelier sur la validation du rapport de l'étude sur « Analyse des mécanismes de diffusion des technologies améliorées et innovations dans l'espace CEDEAO » qui sera organisé du 3 au 4 février 2011 à Dakar
2. Les objectifs assignés au facilitateur sont de s'assurer que la gestion de l'atelier s'oriente dans la direction la plus appropriée afin de garantir la génération des résultats attendus ; d'encourager des débats constructifs et des dialogues participatifs pendant toutes les sessions ; de synthétiser les points débattus et les accords qui en résultent ; de s'assurer que les participants sont bien informés sur les matériels et documents qui seront présentés pendant chaque session et les résultats attendus de chaque session; de maintenir le flux d'une session à une autre en informant les participants régulièrement du progrès réalisé, les questions déjà traitées et le consensus atteints ; de s'assurer que toutes les sessions de l'atelier démarrent à l'heure et ne débordent pas le temps alloué tout en générant les résultats escomptés; de s'assurer que les sessions soient conduites de manière cohérente et que des consensus sont atteints avec un minimum de conflit.
3. Le Directeur Exécutif du CORAF/WECARD invite les consultants individuels internationaux et /ou nationaux, à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites.
4. Les consultants individuels intéressés par cet avis doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, CV, expérience dans le domaine similaire, expérience dans des conditions semblables, disponibilité, etc.)
5. Le consultant devra présenter le profil suivant :
 - Avoir au moins cinq années d'expérience dans la facilitation des ateliers;
 - Démontrer une expérience avérée dans le domaine de l'agriculture, et particulièrement dans le domaine de diffusion des technologies etc.;

- Avoir une bonne connaissance de la langue française avec des notions en Anglais

Le Consultant sera sélectionné selon le mode de « sélection des consultants individuels » conformément aux procédures définies dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, publiées par la Banque en mai 2004, révisées en octobre 2006 et mai 2010

www.worldbank.org/wbsite/externa/projects/procurement

6. Les consultants individuels intéressés remplissant les conditions requises, peuvent obtenir un complément d'information du lundi au vendredi, de 8H30 à 17 H00, à l'adresse ci-après

Secrétariat du CORAF/WECARD, 07, Avenue Bourguiba

BP 48 Dakar Sénégal Tél: (221) 33 869 96 18 ; Fax : (221) 33 869 96 31

Email : secoraf@coraf.org avec copie à **Dr MBENE DIEYE FAYE**

mbene.faye@coraf.org et bouso.diop@coraf.org

7. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française et/ou anglaise, sous format A4, seront envoyées par la poste, ou par courrier électronique à l'adresse suivante secoraf@coraf.org avec copie à mbene.faye@coraf.org et bouso.diop@coraf.org au plus tard le **14 Janvier 2011** à 17 heures précises, heure locale

Le Directeur Exécutif